**PROPOSITION D'ACHAT**

**LE(S) PROPOSANT(S)**

Monsieur et Madame MARAIS Catherine - - 82190 TOUFFAILLES

Reconnait (ssent) avoir, grâce à l'intervention de l'Agence Immobilière Quercy transactions, visité le bien désigné ci-après

**REFERENCE, SITUATION ET DESIGNATION DU BIEN VISITE**

CA6874 - 48, rue des 3 Baudus - 46000 CAHORS

**Désignation succincte :** Cahors, hyper centre, proche toutes commodités à pied, appartement de caractère composé d'un séjour avec terrasse, d'une cuisine indépendante, de 2 chambres et d'une salle d'eau avec wc. Chauffage gaz de ville. Fenêtres double vitrage.

Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

**APPARTENANT à :** Madame POUJOL

Suite à cette visite, nous proposons d'acheter ce bien aux conditions suivantes :

**PRIX PROPOSE : 72000 € (SOIXANTE DOUZE MILLE EUROS) honoraires d'agence inclus**

**FINANCEMENT** : EMPRUNT BANCAIRE AVEC DEJA ACCORD ORAL DE LA BPOC CAHORS

Le prix proposé indiqué ci-dessus sera payable comptant le jour de l'acte définitf.

**DUREE ET EFFET DE LA PROPOSITION D'ACHAT :** Cetteproposition d'achat est valable jusqu'au 13/04/2024 pour la réponse de Madame POUJOL. nous déclarons être informés qu'en cas d'accord de Madame POUJOL, nous serons tenus de régulariser le compromis de vente ;

Fait le 5 avril 2024, dans les locaux de l'agence, en triple exemplaire, dont un pour le cabinet immobilier, un remis au(x) proposant(s), un au(x) propriétaire(s).

**LE(S) PROPOSANT(S) LE CABINET IMMOBILIER**

Signature précédée de la mention manuscrite Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé, bon pour proposition au prix de "lu et approuvé, bon pour acceptation"

72000€ (SOIXANTE DOUZE MILLE EUROS)"

**LE(S) PROPRIETAIRE(S)**

Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé bon pour acceptation au prix net vendeur de